

## L'établissement de concordances verbales

Henri Quellet

Université de Neuchâtel

### 1. Introduction

Même si leur utilisation n'est pas forcément quotidienne, l'utilité des concordances verbales n'est plus à démontrer. Que l'on étudie le vocabulaire d'un auteur (ou de telle de ses oeuvres en particulier), sa syntaxe, son style (etc.); que l'on s'interroge sur les emplois et les significations d'un même vocable chez Cicéron, Sénèque, Tertullien...; que l'on souhaite établir une comparaison entre la fréquence d'un vocable déterminé chez différents auteurs (d'une même époque, ou d'époques différentes), ou chez un même auteur, mais dans des oeuvres différentes; que l'on se propose une enquête sur la non-occurrence de tel vocable, par exemple dans les oeuvres des poètes: dans tous ces cas, qui n'offrent qu'un choix d'exemples restreint, les concordances verbales procurent au chercheur (philologue et/ou linguiste, spécialiste d'un auteur, d'une époque, d'un genre littéraire, lexicographe, patristicien...) une mine considérable d'informations, souvent immédiatement utilisables. En revanche, l'absence de concordances, pour tel texte, tel auteur, oblige à de désespérantes recherches, incomplètes, fastidieuses, quand elles n'amènent pas, simplement, à renoncer. Enfin, la seule consultation d'une concordance, par la présentation particulière des matériaux qu'elle propose, suggère fréquemment telle direction de recherche que l'on n'aurait pas spontanément imaginée.

Cependant, toutes les concordances verbales ne répondent pas au critère d'excellence, qu'il s'agisse de la rigueur de la méthode adoptée pour leur établissement, du contrôle minutieux des références, de la clarté de la présentation, ou encore de la commodité de l'utilisation.

Plusieurs années consacrées à l'élaboration de quelques concordances (notamment d'oeuvres de Tertullien) nous incitent à proposer ici un choix d'observations qui résultent de notre modeste expérience, mais en précisant que ce sujet immense eût mérité un exposé très étendu. Dans nos ob-

servations résolument limitées à certains aspects, le spécialiste ne trouvera rien qu'il ne connaisse déjà.

## 2. Index, lexiques, concordances: définitions

Sans entrer dans un exposé détaillé des nombreuses variétés existantes, pour chaque type (notamment, les différences quant à la présentation typographique et à la richesse des informations apportées), il nous paraît utile de préciser, à l'intention des non spécialistes, les caractéristiques principales des trois types d'ouvrages susmentionnés. (Par texte, nous entendons ci-dessous indifféremment l'oeuvre complète d'un auteur, ou l'une de ses oeuvres seulement).

### 2.1. Index

Un index est un répertoire alphabétique des mots d'un texte, accompagnés chacun de leur référence, et parfois de l'analyse grammaticale, mais sans contexte ni interprétation<sup>1</sup>

### 2.2. Lexique

Un lexique est un répertoire alphabétique des mots d'un texte, offrant, pour chaque mot, outre la référence, des indications relatives aux particularités d'emploi (lexicales, morphologiques, syntaxiques ou stylistiques) et, surtout, le sens précis du mot dans chacun des contextes où il figure (interprétation)<sup>2</sup>.

### 2.3. Concordance

Une concordance est un répertoire alphabétique des mots d'un texte, offrant, pour chaque mot, outre la référence, le contexte où il figure (*verba concordantia*).

<sup>1</sup> Exemple d'un index d'auteur latin: OLDFATHER, W.A., CANTER, H.V., PERRY, B.E. (1934; reprint Hildesheim, Olms, 1979): *Index Apuleianus*, Middletown (Conn.), The American Philological Association.

<sup>2</sup> Exemple d'un lexique d'auteur latin: BO, DOMINICUS (1965-1966): *Lexicon Horatianum*, Hildesheim, Olms. 2 vol. (Alpha-Omega. 1.).

De longueur très variable selon les ouvrages, le contexte donné est constitué soit des mots qui suivent le terme considéré, soit (cas le plus fréquent) des mots qui le précèdent et qui le suivent.

D'autre part, une concordance est présentée soit sous une forme "brute", soit sous une forme "lemmatisée" (voir ci-après, 3)<sup>3</sup>.

### 2.4. Remarques

On dénomme sélectifs les index, lexiques et concordances qui écartent un certain nombre de mots du texte (par exemple, mots-outils tels *et* copule), exhaustifs ceux qui enregistrent tous les mots et offrent la totalité des références.

Même aussi sommairement formulées, ces définitions expliquent à la fois le nombre élevé d'index disponibles, pour quantité d'auteurs, et le manque cruel de lexiques et de concordances (même s'il est avéré que les dernières décennies ont été marquées ici par un réel progrès): établir un index exige moins de temps, moins de compétences qu'élaborer un lexique, ou une concordance lemmatisée. Les lexiques très développés, par exemple, proposent un classement méthodique des sens et des emplois, et de ce fait constituent de véritables dictionnaires de la langue d'un auteur (ou d'une oeuvre).

## 3. Différents types de concordances

Une concordance verbale est établie soit sous une forme brute, soit sous une forme lemmatisée. De l'une à l'autre, la différence est considérable.

### 3.1. La concordance brute

Le principe fondamental qui prévaut ici est l'ordre alphabétique des mots-occurrences.

<sup>3</sup> Exemple d'une concordance brute d'un auteur latin: PACKARD, D.W. (1968): *A Concordance to Livy*, Cambridge (Mass.), Harvard Univ. Press. 4 vol.

Exemple d'une concordance lemmatisée d'un auteur latin: QUELLET, H. (1975): *Concordance verbale du De corona de Tertullien. Concordance. Index. Listes de fréquence. Bibliographie*, Hildesheim, New York, Olms.

Cette forme de concordance offre autant de lignes que le texte compte de mots-occurrences: à chaque mot-occurrence dans le texte est consacrée une ligne, et une seule. Le plus souvent (ou, en tout cas, dans les concordances les plus lisibles, les plus commodes), chaque mot-occurrence apparaît au milieu de la ligne, entouré de son contexte, souligné (ou détaché du contexte par des blancs) pour être immédiatement repérable; la présentation la plus claire est celle qui encolonne les mots-occurrences au milieu de la page, chaque ligne étant précédée (ou suivie) de la référence. Il va de soi que la concordance étant brute, tous les mots-occurrences se présentent dans l'ordre alphabétique strict, de la première à la dernière ligne de la concordance, sans aucune dérogation. Si deux ou plusieurs mots-occurrences offrent même forme et même référence, c'est l'ordre d'apparition dans le texte qui commande le classement (ou, selon un autre principe, l'initiale du mot qui suit le mot-occurrence, étant entendu que l'ordre alphabétique est ici encore strictement respecté).

### 3.2. La concordance lemmatisée

Le principe fondamental qui prévaut ici est l'ordre alphabétique des lemmes.

Elaborée en grande partie selon les règles énoncées ci-dessus, la concordance lemmatisée se distingue—comme son nom l'indique assez évidemment—de la concordance brute par le fait que tous les mots-occurrences qui constituent des formes d'un même vocable sont ordonnés sous ce vocable pris comme rubrique et dénommé lemme. Ainsi, par exemple, sont regroupées sous le lemme *sum* les formes *sum, est, sunt, eras, fuit, fuerat, esse, fuisse, este*, etc., qui, dans la concordance brute, sont plus ou moins dispersées par l'ordre alphabétique. En outre, sous chaque lemme, les mots-occurrences sont ordonnés en fonction d'un code de classement commandé par l'analyse grammaticale d'une part, par l'ordre d'apparition dans le texte d'autre part. Enfin, le classement susdit offre, et donc exige l'analyse grammaticale complète et rigoureuse de tous les mots-occurrences du texte—alors que, il importe de le souligner, cette analyse, souvent difficile, voire douteuse, n'intervient pas, et, par conséquent, n'a pas à être faite, lors de l'élaboration d'une concordance verbale brute.

### 3.3. Avantages et inconvénients de chaque type

A tout chercheur ayant recouru une seule fois à une concordance, les uns et les autres doivent paraître si évidents que nous les mentionnerons très brièvement.

Le principal avantage de la concordance brute—offert d'ailleurs aussi par la concordance lemmatisée, mais non de façon générale—nous semble résider dans le fait que, regroupant systématiquement les séquences commençant par les mêmes mots, elle permet au chercheur des constatations ou des découvertes suggestives. En outre, il est évident qu'une concordance brute requiert pour son élaboration beaucoup moins de temps qu'une concordance lemmatisée: l'économie ainsi réalisée permettra soit d'établir des concordances en plus grand nombre, soit, dans le cas des auteurs considérables (sous le rapport de l'étendue du texte à traiter), simplement, de ne pas renoncer à une tâche énorme, impossible. Le meilleur exemple à citer ici est peut-être la monumentale concordance (brute) de Tite-Live réalisée par Packard en 1968 déjà<sup>4</sup>: une concordance exhaustive et lemmatisée de cet auteur ne pourrait vraisemblablement être élaborée que par une équipe de collaborateurs—et à quel prix?

Si—à notre sens—il est faux de prétendre que, pour un même texte, la concordance lemmatisée rend caduque la concordance brute, en revanche on est en droit d'affirmer que la lemmatisation (avec l'analyse grammaticale qu'elle implique) procure au chercheur des avantages considérables, et notamment une économie de temps, parce que l'analyse est déjà établie (définitivement, sauf pour les cas litigieux, où tous les spécialistes ne trancheront pas de la même façon), et parce qu'elle regroupe commodément les formes diverses (et dispersées: *membra disjecta*) d'un même vocable (voir l'exemple de *sum* cité 3.2.)<sup>5</sup>. Il est indéniable que

<sup>4</sup> La référence bibliographique de cet ouvrage figure ci-dessus (note 3).

<sup>5</sup> Point de vue semblable formulé encore récemment par E. FAMERIE: "Fournir une liste purement alphabétique des formes d'un texte ne relève pas, selon nous, d'un travail philologique, mais d'une suite d'opérations mécaniques (encodage, tri, impression). Le résultat ainsi obtenu est très peu commode à utiliser, dans la mesure où les diverses formes d'un même lemme peuvent se trouver disséminées dans l'ouvrage, ce qui nécessite de la part de l'utilisateur un long et patient travail pour retrouver toutes les occurrences. C'est la solution de facilité, qu'une informatique mal utilisée impose naturellement. Souvent, le travail de collation qu'exige un outil non lemmatisé ne peut

constitue aussi un inconvénient, dans une concordance brute, le fait que des formes qui peuvent (en dehors de tout contexte) admettre plus d'une analyse se trouvent mêlées par les hasards de l'alphabet, alors que la concordance lemmatisée les regroupe et les distribue correctement sous le lemme auquel elles appartiennent; ainsi, par exemple:

- a) lege: 1) abl. de lex, legis; 2) impératif de lego, -ere.
- b) duci: 1) dat. de dux, ducis; 2) infinitif prés. pass. de duco, -ere.
- c) malo: 1) dat.-abl. de malus ou malum; 2) 1. sg. de malo, malle.
- d) facies: 1) divers cas de facies, faciei; 2) 2. sg. fut. de facio, -ere.
- e) regis: 1) gen. de rex, regis; 2) 2. sg. prés. de rego, -ere.
- f) regi: 1) dat. de rex, regis; 2) inf. prés. pass. de rego, -ere.
- g) dicat: 1) 3. sg. prés. ind. de dico, -are; 2) 3. sg. pr. subj. de dico, -ere.

Inutile d'insister: à toute concordance brute, le chercheur découvrira spontanément quantité d'inconvénients, inhérents aux principes mêmes qui président à son élaboration quasi mécanique. Mais force est de reconnaître que les concordances lemmatisées ne sont pas légion: leur établissement exige temps, force et infinie patience—sans oublier une bonne dose d'abnégation, et de compétence.

#### 4. Concordance artisanale ou concordance par ordinateur?

Les concordances que nous avons publiées jusqu'ici ont toutes été réalisées de façon entièrement artisanale. Non que nous méprisions les services que rend l'ordinateur, ou que nous méconnussions les travaux qu'il a permis d'élaborer. Maintes fois, d'ailleurs, on s'est étonné de nous

---

d'ailleurs être fourni par un utilisateur occasionnel, mais seulement par une personne qui connaît l'ensemble de la matière en tant que telle. Concrètement, pour être sûr d'avoir trouvé toutes les informations que l'on cherche, il faut avoir une connaissance préalable de l'oeuvre et du style de son auteur. Cette solution, qui nous paraissait *a priori* peu satisfaisante, s'est révélée, à l'examen, définitivement inacceptable." Etienne Famerie: *Onomastique grecque et histoire romaine: quelques réflexions à propos d'une concordance d'Appien*, in: *Revue, Informatique et statistique dans les sciences humaines*, 26 (1990) 71. (Centre informatique de Philosophie et Lettres, Laboratoire d'Analyse Statistique des Langues Anciennes, Liège).

voir persévérer obstinément dans la méthode choisie. A ce point de notre exposé, nous pensons devoir nous expliquer à ce sujet.

#### 4.1. Etablissement d'une concordance artisanale

Selon la méthode que nous avons pratiquée, il s'agit d'abord de constituer un fichier en parcourant le texte choisi du premier au dernier mot: pour chaque mot-occurrence est établie une fiche, sur laquelle figurent:

- a) le mot-occurrence;
- b) le lemme auquel il appartient et sous lequel il sera rangé dans la concordance;
- c) l'analyse grammaticale du mot-occurrence, chaque fois que deux analyses (ou davantage) sont possibles;
- d) la référence (chapitre, paragraphe);
- e) la page et la ligne du texte (de l'édition utilisée) où se rencontre le mot-occurrence;
- f) autres indications éventuellement nécessaires (renvois, etc.).

Ensuite intervient le classement (manuel) de toutes les fiches ainsi établies, selon l'ordre alphabétique des lemmes, et, pour chaque lemme, selon le code de classement décidé. Après quoi, une série de contrôles sévères doivent être accomplis, afin d'écartier toute erreur. Alors seulement peut commencer l'établissement du dactylogramme (à la machine à écrire à touche de correction): il s'agit de dactylographier une ligne pour chacune des fiches, chaque mot-occurrence ou groupe de mots-occurrences appartenant à un même vocable étant précédé du lemme correspondant.

Pour établir ce dactylogramme, à partir du fichier, de façon à encoller les mots-occurrences, il faut compter en reculant, sur le texte de l'édition utilisée, les caractères, les signes de ponctuation, les blancs, depuis le mot-occurrence, de façon à commencer la dactylographie de la ligne à l'endroit convenable. En cas d'erreur, effacer la ligne et recommencer. Et ainsi pour chaque ligne...

On doit admettre que ce procédé entraîne une fatigue et une perte de temps énormes, et qu'il constitue aussi une source d'erreurs potentielles

non négligeable. L'auteur du présent article reconnaît qu'il faut un tempérament de bénédictin (ou de masochiste) pour s'obstiner à cette pratique, alors que l'ordinateur facilite ici considérablement la tâche. Mais, quoi qu'il en soit, la qualité d'une concordance se mesure à bien d'autres aspects qu'à cette question pratique de fabrication.

#### 4.2. Etablissement d'une concordance par ordinateur

Ce qui précède signifie-t-il que l'on doit définitivement renoncer à la concordance élaborée artisanalement, et que l'on peut facilement obtenir de l'ordinateur tout ce que l'on veut? Tout en reconnaissant que notre expérience est ici trop courte, nous croyons pouvoir affirmer, d'après ce que nous ont appris les travaux des spécialistes, et aussi par l'examen des concordances établies entièrement par ordinateur, que, même si l'ordinateur, pour maintes tâches, fonctionne évidemment plus rapidement et plus sûrement que l'homme, il ne saurait encore prétendre remplacer entièrement le cerveau du latiniste ou de l'helléniste<sup>6</sup>.

Certes, après quelques décennies d'utilisation, par les philologues aidés des informaticiens (ou par les philologues devenus aussi informaticiens), l'ordinateur s'est révélé un instrument si utile qu'il serait risible de prétendre pouvoir avantageusement s'en passer. Toutefois, l'abondante littérature disponible à ce sujet démontre que l'établissement d'une concordance par ordinateur pose une foule de problèmes complexes, jamais

<sup>6</sup> Même s'il paraît incongru de se citer, nous nous permettons de le faire ici; il y a des vérités qu'il importe de rappeler périodiquement: "si la machine est de toute évidence un instrument indispensable dans le cas de textes d'une très grande étendue, qu'un latiniste seul est manifestement incapable de traiter, en revanche, dans le cas de textes relativement courts, l'homme peut aujourd'hui encore procurer un travail meilleur, plus élaboré que celui que fournit la machine. Quant aux erreurs, la machine ne les élimine pas toutes, de toute façon, du moment que l'intervention humaine demeure nécessaire, principalement pour "entrer le texte" dans l'ordinateur. L'analyse grammaticale de tous les cas, seul le cerveau du latiniste compétent demeure capable de l'accomplir. (...) la production d'une concordance *lemmatisée*, donc complètement élaborée, exige le cerveau d'un latiniste (éventuellement aidé, plus ou moins, par un ordinateur, à tel ou tel stade du travail: il faut convenir que l'ordinateur peut aider considérablement le latiniste, comme il faut admettre que l'ordinateur ne peut pas, ou pas encore, remplacer le latiniste pour toutes les opérations qu'il s'agit de réaliser en vue de fabriquer une concordance verbale aussi complète et parfaite que possible." Nous reproduisons ces lignes de la page 4 de la Préface de notre *Concordance verbale du De patientia de Tertullien*, Hildesheim, Zurich, New York, Olms-Weidmann, 1988. Un point de vue identique avait déjà été formulé dans notre *Concordance verbale du De cultu feminarum de Tertullien* (ibidem, 1986): nous n'avons pas varié sur ce point, que nous jugeons toujours fondamental.

résolus d'avance, différents d'ailleurs selon l'auteur ou la nature du texte à traiter, et qui requièrent de toute façon des études préalables minutieuses, exigeant les compétences réunies du philologue et de l'informaticien. C'est un leurre que d'imaginer la machine remplaçant le philologue. Certes, des programmes (ou logiciels) permettant l'indexation et la lemmatisation automatique de textes latins ou grecs sont actuellement en voie de réalisation, voire déjà utilisés, mais non sans quantité de difficultés, dans le détail desquelles il serait hors de propos que nous entrions ici<sup>7</sup>.

D'autre part, il ne faudrait pas sous estimer le fait que le philologue devra sacrifier un temps assez considérable pour acquérir les connaissances nécessaires à l'utilisation des ressources de l'ordinateur; ni non plus l'inconvénient qu'il y aurait pour lui à rester constamment dépendant de l'informaticien, pour toutes ses recherches et ses démarches.

D'une façon générale, il est souhaitable que l'ordinateur procure au philologue, dans un avenir proche, sans aide extérieure excessive, des instruments de travail excellents, indispensables à la recherche moderne. Mais actuellement, ces instruments ne peuvent en aucun cas être produits sans la compétence du philologue, même si cette dernière trouve sûrement une efficacité renforcée dans la compétence et la collaboration de l'informaticien.

#### 4.3. Avantages et inconvénients de chaque type

De ce qui précède ressort l'évidence que, dans la mesure où une concordance réalisée par ordinateur présente les mêmes qualités que celle que le philologue élabore artisanalement, la concordance par ordinateur sera préférable, puisque réalisée plus économiquement.

<sup>7</sup> A ce sujet, on parcourra avec grand intérêt l'article de Richard Goulet: LEXIS. Un logiciel d'indexation et de lexicalisation automatiques pour Macintosh (Apple), paru dans *Revue* (mentionnée ci-dessus, note 5) 26 (1990) 93-110. Le logiciel conçu par Goulet ouvre des perspectives exceptionnellement réjouissantes. Cependant, nous ignorons si l'apprentissage de son utilisation ne risque pas d'exiger un temps considérable.

La dernière concordance à laquelle nous avons travaillé, aujourd'hui achevée<sup>8</sup>, a été élaborée en partie artisanalement, en partie à l'aide de l'ordinateur, grâce à un programme spécialement conçu dans ce but (et répondant, dans la mesure du possible, à nos exigences) par un informaticien très compétent<sup>9</sup>.

Cette expérience, nouvelle pour nous, nous a permis de mieux cerner le problème du choix: depuis longtemps nous admettions que l'établissement du dactylogramme de la concordance serait plus économiquement effectué par l'ordinateur; en revanche, nous avons dû constater que la lemmatisation nécessitait absolument et l'établissement d'un fichier (comme pour la concordance artisanale), et l'analyse grammaticale de tous les mots-occurrences, que seul le cerveau du philologue peut accomplir. Comment, par exemple, l'ordinateur pourrait-il analyser seul la nature et l'emploi de tous les *et*, de tous les *ut*, de tous les *cum*, de tous les relatifs qu'offre un texte?

Il faut encore rappeler ici que si le programme utilisé est incapable de réaliser la lemmatisation, on ne produira qu'une concordance brute, avec tous les inconvénients déjà mentionnés (3.1. à 3.3. et note 5).

## 5. Concordances d'oeuvres intégrales ou d'oeuvres particulières?

Pour répondre à cette question, point indifférente, il convient de considérer à la fois les problèmes pratiques et les avantages ou les inconvénients que présente chaque type de concordance.

### 5.1. Concordances d'oeuvres intégrales

Nous l'avons déjà relevé (3.3.): il est impossible à un seul chercheur d'élaborer pour une oeuvre intégrale, si celle-ci est d'étendue considérable, une concordance lemmatisée, avec analyse grammaticale complète. Doit-on en conclure qu'il faut ici se contenter d'une concordance brute, réalisée par ordinateur? Dans le cas de Tite-Live, par exemple,

<sup>8</sup> Il s'agit de l'ouvrage suivant: *Concordance verbale du De exhortatione castitatis de Tertullien* (à paraître chez Olms).

<sup>9</sup> Notre collègue Marcel-Yves Bachmann.

sûrement—à moins qu'on ne réussisse à rassembler une pléiade de chercheurs bénévoles, ou qu'on ne dispose d'un ordinateur avec programme capable de lemmatiser et d'analyser correctement, donc sans que le philologue soit ensuite obligé de contrôler, de compléter, ou de corriger toutes les bévues de la machine.

Mais dans le cas d'un Cicéron, d'un Tertullien, d'un Augustin, à côté d'une concordance intégrale brute, on comprendra qu'il est utile d'entreprendre aussi l'élaboration d'une série de concordances isolées d'oeuvres particulières de ces auteurs.

Certes, il est plus commode de consulter une seule concordance que vingt ou trente; mais l'avantage qu'offre la concordance d'une oeuvre intégrale réside surtout (essentiellement) dans le fait qu'elle présente ensemble toutes les séquences comparables rencontrées chez un même auteur.

### 5.2. Concordances d'oeuvres particulières

Etant donné leur étendue (plus ou moins) limitée, il sera possible d'établir pour ces oeuvres des concordances lemmatisées.

A de telles concordances on trouvera de nombreux avantages. La commodité de l'utilisation (vu leur dimension restreinte) n'en représente certainement pas le plus important: c'est dans les comparaisons ainsi rendues possibles quant à l'emploi, à la signification et, notamment, à la fréquence de certains termes dans différentes oeuvres d'un même auteur que réside, croyons-nous, le plus grand intérêt de tels ouvrages. Par exemple, pour ce qui concerne la statistique, les comparaisons de fréquence pourront, dans les cas favorables, infirmer ou confirmer telles présomptions, ou hypothèses, relatives à la datation (non encore définitivement assurée) des oeuvres de tel auteur<sup>10</sup>. D'une façon générale, on peut affirmer que si l'on disposait, pour un auteur important (par l'étendue de son oeuvre), de concordances lemmatisées de chacune de ses oeuvres, l'étude de maints

<sup>10</sup> Voir à ce propos (par exemple) le tableau offrant la fréquence de *et* dans trois oeuvres de Tertullien, et nos commentaires, p. 5 de la préface de la concordance du *De patientia* mentionnée ci-dessus (note 6).

aspects de l'oeuvre de cet auteur ferait immédiatement des progrès immenses.

## 6. Conclusions

De ce qui précède, il découle que concordances brutes et concordances lemmatisées ne s'excluent pas, pas plus que ne s'excluent concordances d'oeuvres intégrales et concordances d'oeuvres particulières. Chaque type d'ouvrage, plus ou moins facilement réalisable selon les moyens et les technologies à disposition, répond à des besoins particuliers. Il est vrai que certains de ces ouvrages seront consultés plus volontiers, ou plus fréquemment que d'autres.

Que nous soyons latiniste ou helléniste, romaniste ou germaniste (etc.), le besoin en concordances verbales de tous les types se fait sentir de plus en plus. Les chercheurs ont compris qu'il n'était plus possible aujourd'hui, pour formuler des propositions objectives et vérifiées sur la langue d'un auteur (ou de telle de ses oeuvres comparée à telle autre), de s'appuyer seulement sur la connaissance intuitive de cet auteur, devenu familier parce que pratiqué tout au long d'une vie: même s'il ne fait aucun doute que cette forme d'intimité avec un auteur ou un texte demeure une condition nécessaire à la juste appréciation de toutes les données, à une interprétation pondérée, les ouvrages exhaustifs et rigoureusement établis dont il est question ici sont devenus indispensables au progrès, à l'extension et à l'affinement de nos connaissances<sup>11</sup>.

<sup>11</sup> Depuis la publication de notre *Répertoire bibliographique des index, lexiques et concordances des auteurs latins* (Hildesheim, New York, Olms, 1980), qui offrait la liste quasi exhaustive des ouvrages existant alors, ont paru, durant la seule décennie écoulée, une quantité de concordances, d'index et de répertoires divers: cette production régulière, constamment accrue (même si elle n'est pas exclusivement constituée d'ouvrages à l'abri de critiques sévères), démontre que les recherches relatives à la langue des auteurs sont désormais largement tributaires de tels instruments de travail. Les jeunes chercheurs peuvent toutefois se rassurer: il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, et les lexiques ou concordances qui restent à élaborer, sur la base d'éditions modernes scientifiquement irréprochables, excèdent largement le nombre des ouvrages existants. Cette vigne ne verra jamais assez d'ouvriers...

## Bibliographie

Les chercheurs intéressés trouveront une grande richesse et variété d'informations quant aux travaux réalisés ou à entreprendre, quant aux méthodes, aux techniques, etc., dans la Revue du L.A.S.L.A. mentionnée ci-dessus (note 5, in fine).